

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 24 octobre 2008  
(convocation du 13 octobre 2008)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Octobre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme. CARTRON Françoise à M. TURON Jean-Pierre  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques  
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert (jusqu'à 10 h 00)  
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard (à partir de 11 h 00)  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 10 h 45)  
M. SEUROT Bernard à M. PUJOL Patrick  
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. AMBRY Stéphane à M. GUILLEMOTEAU Patrick (jusqu'à 10 h 05)  
M. ASSERAY Bruno à Mme. FAYET Véronique  
Mme. BALLOT Chantal à M. LAMAISON Serge  
Mme. BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle  
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DESSERTINE Laurence  
M. CAZENAVE Charles à DELAUX Stéphan (jusqu'à 10 h 30)  
Mme COLLET Brigitte à M. BOUSQUET Ludovic

Mlle DELTIMPLE Nathalie à Jean-Jacques BENOIT (à partir de 11 h 00)  
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique  
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain  
Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime  
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas  
M. GALAN Jean-Claude à Mme. ISTE Michèle  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément  
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis (à partir de 10 h 55)  
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel  
M. MERCIER Michel à M. FREYGEFOND Ludovic (à partir de 11 h 30)  
M. PAILLART Vincent à M. DUBOS Gérard (à partir de 10 h 30)  
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à M. PALAU Jean-Charles  
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**ADERA - Organisation de la 12ème édition de la Conférence internationale ICIN  
2008 du 20 au 23 octobre 2008 au Sofitel de Bordeaux-Lac - Demande de titres  
de transport - Décision - Autorisation.**

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La ville de Bordeaux a été retenue pour accueillir la 12<sup>ème</sup> édition de la conférence ICIN, conférence internationale initiée en 1989 portant sur le thème des technologies de l'information et de la communication.

Cette série de conférences a toujours connu un réel succès en attirant de 150 à 300 participants venus de 30 pays différents.

Ces conférences se déroulent traditionnellement à Bordeaux (en 2001, 2003, 2006 et 2007 à la Cité Mondiale, en 2004 au Palais des congrès et au Sofitel à Bordeaux Lac).

L'édition précédente qui s'est déroulée du 8 au 11 octobre 2007 à la cité mondiale à Bordeaux, a rassemblé près de 80 % de participants étrangers, d'origines diverses : Europe (56 %), Etat-Unis (12 %), Asie (8 %), Afrique (2 %)...

ICIN couvre différents aspects des Télécommunications et des Communications et des réseaux, la conférence se concentre sur l'évolution future des télécommunications.

Elle réunie des experts de l'ensemble des secteurs de l'industrie des technologies de l'information et de la communication (TIC) : des représentants du monde de la recherche académique et industrielle ainsi que des spécialistes et industriels mondiaux.

ICIN 2008 donnera une occasion unique aux participants de partager, de discuter et de comprendre les innovations qui modifient actuellement le secteur de l'industrie des communications et qui changent les habitudes et souhaits des utilisateurs.

Des experts de l'ensemble des secteurs de l'industrie des TIC tels que les opérateurs de réseaux, fournisseurs de service et de contenu, vendeurs d'équipements et de logiciels, intégrateurs de systèmes, associations de consommateurs, universités, organisations commerciales et gouvernementales se retrouveront pour partager leur savoir, leur expérience, leur bilan et leurs bonnes pratiques.

La thématique d'ICIN 2008 comprend à la fois un aspect technologique et commercial.

Elle offre une journée de tutoriaux et trois jours de programme technique au cours desquels les participants pourront sélectionner des interventions sur des thèmes pointus présentés par des spécialistes internationaux des technologies de l'information et de la communication.

D'éminents spécialistes représentant l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie interviendront dans la session d'ouverture.

Sur la durée de la manifestation, 250 personnes participeront à la vie bordelaise incluant souvent le week end de pré conférence.

Le budget prévisionnel de la manifestation est estimé à 270 K€ et s'établit comme suit :

<b>Dépenses</b>	<b>Total € TTC</b>	<b>Recettes</b>	<b>Total € TTC</b>
Hébergement	65 780	Inscriptions	149 500
Logistique	56 810	Partenariats	29 900
Fournitures	143 520	<b>Autres sponsors</b>	89 700
Divers	3 750	Exposants	
		Partenaires Diner de gala	
		Sponsors des déjeuners	
		Sponsors sacoches et kit participant	
		<b>Subventions</b>	
		CUB	760
<b>TOTAL</b>	<b>269 860</b>	<b>TOTAL</b>	<b>269 860</b>

Notre établissement public est sollicité au titre du déplacement des 250 congressistes de la Conférence internationale ICIN, sur l'ensemble du réseau de transports en commun de l'agglomération.

Compte tenu de la pertinence scientifique de ce congrès et de son audience, et du fait que ces journées répondent aux critères de recevabilité des aides que la Communauté urbaine se propose d'allouer pour encourager l'organisation de congrès scientifiques sur son territoire, la CUB pourrait prendre en charge des titres de transport « Bordeaux Congrès » pour la durée du congrès et pour un coût maximal de 760 € TTC.

Il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

**DECIDER** la prise en charge par la Communauté urbaine, du financement de 250 titres de transports « Bordeaux congrès » valables du 20 au 23 octobre 2008, sur le réseau de transports en commun au bénéfice de l'A.D.E.R.A. pour les participants à la Conférence ICIN 2008, qui se déroulera au Sofitel – Pullman Hôtel à Bordeaux.

**AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette prestation.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de l'exercice en cours, chapitre 011, article 6247, fonction 900, CRB D 100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 octobre 2008,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
6 NOVEMBRE 2008

PUBLIÉ LE : 6 NOVEMBRE 2008

M. JEAN-JACQUES BENOIT